Anonyme IN PACE IN IDIPSUM

[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.4]

© Jean Duron, 2020, Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.4), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 13 $^{\circ}$ -14, F-TO : ms 168

(deux derniers systèmes du f. 13^v; 1^{er} système du f. 14.)

DATATION - PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique.

UTILISATION LITURGIQUE

Samedi saint. Antienne?

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut3,ut4,fa4

La partie de *dessus*, chantée par les enfants de chœur, est accompagnée par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille* et *basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Centon anonyme réalisé en réunissant des fragments des psaumes 4 (9e verset) et 131 (4e verset). La première incise « In pace in idipsum dormiam, et requiescam » étant utilisée comme antienne pour le 1er nocturne du Samedi saint, il est possible que le motet ait été conçu pour cet office.

TEXTE & TRADUCTION

In pace in idipsum dormiam, et requiescam, si dedero somnum oculis meis, et palpebris meis dormitationem.

Dormiam, et requiescam.

Je dormiray et reposeray paisiblement en Dieu et dans l'union, si je permets à mes yeux de dormir et à mes paupières de sommeiller.

Je dormiray et reposeray.

(traduction : Jean Du Mont [pseudonyme d'Isaac Lemaistre de Sacy], *Pseaumes de David. Traduction nouvelle selon la Vulgate*, 2e édition, Paris, Pierre Le Petit, 1666, p. 7 et 356.)